

Initiatives ministérielles

p. 100 doublent en sept ans environ. Mais si vous êtes emprunteur, le tour de magie ne marche plus. Vous devez continuer à emprunter pour payer l'intérêt sur l'intérêt.

C'est précisément ce qui se produit avec notre dette publique. Elle est passée de 200 à 350 milliards de dollars en cinq ans. 120 milliards—plus de 80 p. 100 de cette augmentation—sont attribuables aux intérêts composés sur les 200 milliards de départ.

Ces chiffres permettront d'expliquer pourquoi le déficit du gouvernement cette année s'élève toujours à 30,5 milliards, malgré les coupures de dépenses et les augmentations d'impôts et de taxes. Ils expliquent aussi l'urgence de briser le cercle vicieux de la dette et des frais de service de la dette croissante.

[Français]

Certains critiques, monsieur le Président, font valoir que nous ne devrions pas nous préoccuper d'abaisser encore davantage notre déficit. Je vous dis, monsieur le Président, que je n'accepte pas du tout cette position, et ce pour plusieurs raisons. Cette année seulement les paiements d'intérêts nous coûteront 40 milliards de dollars, ce qui équivaut à 1 500 \$ pour chaque Canadien, et cela représente 35 cents de chaque dollar de recettes, des sommes que nous pourrions utiliser pour abaisser les impôts et les taxes, pour maintenir les programmes existants, et pour répondre à de nouvelles priorités telles la protection de l'environnement, la recherche, le développement ou la formation professionnelle. Grâce à la réduction du déficit, nous pouvons abaisser ces frais de 35 cents que nous consacrons aux paiements des intérêts, ce qui nous permettra de mieux contrôler notre destinée.

Grâce à notre excédent de fonctionnement, nous avons déjà franchi un bon bout de chemin. Ce n'est pas le temps d'abandonner la lutte. Considérons, par exemple, les progrès que nous avons accomplis par rapport aux autres principaux pays industrialisés. En 1984, le déficit du Canada, selon les comptes nationaux, s'établissait à 6,8 p. 100 du produit intérieur brut, soit 2,4 p. 100 de points de pourcentage de plus que la moyenne du Groupe des sept. Quelle situation difficile pour le pays.

M. Milliken: C'est un non-sens.

M. Loiselle: Le déficit, maintenant, est descendu à 2,8 p. 100 du produit intérieur brut soit 7/10 de point de plus que la moyenne du G-7. Donc, nous sommes passés de 2,4 au-delà de la moyenne du Groupe des sept à 7/10 de point. Sur le plan des dépenses, notre bilan, au chapitre de la réduction des dépenses de programmes, est meilleur que celui, à la fois des États-Unis et de la Grande-Bretagne. L'obtention d'un excédent de fonctionnement est une étape importante. Elle marque un changement

structurel fondamental de l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

En 1991-1992, nous atteindrons une autre étape alors que nous stabiliserons le ratio de notre dette au produit intérieur brut. Notre dette cessera d'augmenter plus rapidement que l'économie. Nous nous comportons bien, nous savons que nous devons faire davantage.

Le nouveau Plan de contrôle des dépenses, instauré par le gouvernement, assurera le maintien de la croissance de notre excédent de fonctionnement. Il le faut pour compenser la croissance de la dette. Et pour atténuer le fardeau que les paiements d'intérêts imposent à notre liberté d'action, nous devons continuer de nous attaquer fermement à la menace la plus importante de toutes au maintien de nos progrès financiers et économiques, c'est la menace de l'inflation.

• (1150)

Alors que la forte expansion enregistrée par l'économie canadienne au cours des sept dernières années vient à maturité, la demande a dépassé de plus en plus la capacité de production de l'économie, ce qui a alimenté l'inflation. Un ralentissement de l'économie permet d'atténuer les tensions, mais les tensions inflationnistes fondamentales demeurent trop élevées. Ce n'est qu'en réduisant l'inflation que nous pouvons abaisser les taux d'intérêt, les maintenir à la baisse et replacer l'économie sur la trajectoire d'une expansion durable.

Les perspectives d'une baisse de l'inflation et des taux d'intérêt sont fortement tributaires des comportements responsables des prix et des salaires. Les prix ont augmenté petit à petit, mais constamment. L'indice des prix à la consommation est passé de 4 p. 100, en 1988, à 5 p. 100 l'an dernier et à 5,5 p. 100 en janvier. L'appréciation du dollar canadien a limité l'inflation, sans quoi la hausse de l'indice des prix à la consommation aurait été supérieure à 6 p. 100.

Sur le plan salarial, les hausses salariales au niveau fédéral ont été inférieures au taux d'inflation et inférieures aussi au rythme de croissance des salaires dans le secteur privé depuis 1984. En 1989, les règlements salariaux au gouvernement fédéral se sont établis en moyenne à 4,2 p. 100. Toutefois, les règlements salariaux combinés des autres niveaux du secteur public ont atteint 5,6 p. 100 en moyenne.

[Traduction]

Les députés ne sont pas sans savoir que nous avons demandé aux ministres des finances des provinces de s'engager à pratiquer eux aussi la modération. Je prie les dirigeants des milieux d'affaires de reconnaître la nécessité de le faire également au niveau des prix et des salaires. Et je prie les travailleurs de faire de même. La